Article Spécial



LA DECLARATION D'ABUJA SUR LE DON ET LA TRANSPLANTATION DE CELLULES, TISSUS ET ORGANES

La déclaration d'Istanbul initiée par la Société Transplantation et la (TTS) Internationale de Néphrologie (ISN) exemplifit l'engagement des professionnels de travailler avec les autorités sanitaires afin de maintenir un haut niveau d'éthique dans la pratique du don et de transplantation des cellules tissus et organes. Elle a été endorsée par de nombreux corps professionnels et organismes scientifiques nationaux, régionaux et internationaux, y compris l'Association Africaine de Néphrologie (AFRAN) et par les autorités sanitaires et les agences pour le don et la transplantation d'organes de nombreux pays

Sous les auspices de l'OMS les experts représentants les Gouvernements à travers la Région Afrique de l'OMS se sont réunis à Abuja au Nigéria du 29 au 31 Juillet 2009. La réunion a été déclarée ouverte par Le Représentant de son Excellence Mr le Ministre de la Santé du Gouvernement Fédéral du Nigéria.

Les objectifs de la réunion ont été les suivants:

- 1- Promouvoir la responsabilité des nations en matière de dons de cellules, tissus et organes.
- 2- Actualiser le cadre légal et de guider la formulation des législations sur le don et la transplantation.
- 3- Examiner l'état actuel des questions de transplantations dans la région Afrique dans le contexte global.
- **4-** Actualiser les participants sur les activités de dons et de transplantation.
- 5- Examiner les cadres légaux et l'organisation du don et de la transplantation dans les pays membres.

6- Fournir une assistance en vue de l'amélioration des cadres légaux de don et de transplantation

Observations

Les activités de transplantations de cellules tissus et organes (CTO) sont à des stades variés de développement dans les pays africains. Les transplantations d'organes les plus pratiquées en Afrique sont celles du rein et de la cornée.

A cause de l'augmentation de la prévalence des maladies non-transmissibles, tel que le diabète et l'hypertension artérielle, les besoins en traitement de suppléance rénale sont énormes et vont continuer de s'accroître.

La transplantation rénale est la méthode de suppléance rénale la plus économique. Alors que les programmes de transplantation d'organes de donneurs vivant sont disponibles dans quelque pays africains, les programmes de dons d'organes de cadavre par contre n'existent qu'en Afrique du sud.

Il n'y a pas de cadre légal, ou de mécanisme de régulation de la transplantation d'organes dans la plupart de pays africains. Ceci peut résulter à des pratiques non-éthiques tel que le commerce, le trafic d'organes, et le tourisme de transplantation. L'OMS en accord avec sa constitution a développé et mis à jour une liste de Principes Directeurs afin de promouvoir les responsabilités nationales en matière de transplantation d'organe. Ceuxci constituent la base pour un cadre légal avec possibilité de standardisation du don d'organes sur les questions de qualité, de risque, de transparence, d'éthique, et de morale.

La collaboration entre les états africains, les autres régions, ainsi que les agences internationales, sur le partage de connaissance, de compétence et de ressources est très limitée actuellement.

Recommandations résultant de la consultation du groupe

Le groupe a réalisé que la collaboration entre les représentants des autorités sanitaires en charge de la transplantation au sein de pays africains, confrontés aux problèmes similaires peut rendre les activités de transplantation plus efficaces.

Les membres du groupe se sont par conséquent mis d'accord pour suivre l'exemple du groupe du Conseil de l'Europe qui a été très efficace en réussissant à réunir les membres des Assemblées des pays concernés pour prendre des décisions clés sur les sujets concernant le don et la transplantation d'organes. Cet exemple a été récemment égalé par les pays d'Amérique du sud. Sous la coordination de l'OMS, le groupe des représentants des autorités sanitaires en charge de la transplantation au sein des pays africains, le Groupe d'Abuja, a l'intention de travailler en réseau au cours des mois à venir, en vue de résultats tangible.

Le président et le Vice-président du groupe vont coordonner et assurer le progrès sur les actions adoptées.

Réunion d'Abuja sur la CTO :List des recommandations adoptées :

A- par les particpants

- 1- D'élargir le traitement de suppléance pour inclure l'hémodialyse aussi bien que la dialyse péritonéale et la transplantation pour l'insuffisance rénale terminale.
- 2- De la capacité et d'assurer la supervision, l'organisation et la coordination des activités de dons et de transplantation, avec une attention particulière sur de commencer le don d'organes de donneur décédés et de protéger la santé et le bien être de donneurs vivants.
- 3- De sensibiliser les autorités nationales sur

- l'importance d'établir le cadre légal (prenant en compte les principes directeur de l'OMS) avant tout acte de transplantation.
- 4- De sensibiliser et de fournir une expertise technique aux autorités nationales de santé pour établir les programmes de promotion des activités de prévention qui peuvent réduire l'incidence de l'insuffisance rénale terminale et la cécité de la cornée.
- 5- De contribuer à la transparence dans la pratique du don et de la transplantation d'organes y compris la création de service de collecte des données statistiques et du maintien à jour des registres des patients et des donneurs vivants.
- 6- D'organisation un inventaire national de la situation actuelle de CTO.
- 7- D'adresser à l'OMS un rapport annuel sur les données nationales de CTO.
- 8- D'organiser régulièrement (par exemple tous les 2 ans), des séminaires ateliers de formation et conférences de vulgarisation de CTO.
- 9- De sensibiliser d'élaborer les lois et d'apporter une expertise technique aux autorités nationales de santé sur la mise en place des services de don et de transplantation régionaux/sous-régionaux afin d'utiliser de manière judicieuse les ressources limitées en personnel qualifié et en équipement, en atteignant un niveau d'activité suffisant pour permettre le progrès.
- 10- D'identifier des sources d'équipement et de consommables bon marché, en particulier pour la pratique de la dialyse péritonéale, de préférence produits localement.
- 11- D'encourager les contacts et la création de réseaux régionaux de centres de transplantation de cornée.

B. Par L'OMS

De coordonner un réseau régional sur CTO

1- D'attirer l'attention des autorités politiques en incluant les questions de CTO dans l'ordre du jour des réunions du comité régional de l'OMS pendant les 2 années à venir.

Liste des participants: Le Groupe d'Abuja

Prof. Adewale AKINSOLA ILE-IFE, Nigeria (Président)

Prof. Alain ASSOUNGA Durban, South Africa (Vice-président)

Dr. John Ndugu NGIGI Nairobi, Kenya (Rapporteur)

Dr Gloria ASHUNTANTANG Yaoundé, Cameroon

DR Abdulhamid Isa DUTSE Kano, Nigeria

Dr Linda EZEKIEL Dar-es-salam, Tanzania

Dr Chris OSA ISOKPUNWU Abuja, Nigeria Prof. M. Lamine SOW Dakar, Senegal Dr Salima MAGUEMOUN Alger, Algerie

Dr Kouadio Koffi MATHURIN

Prof. Seth Oumah MC'LIGEYO

Dr Charlotte OSAFO

Dr Alkaya Baba TOURE

Abidjan, Ivory Coast

Nairobi, Kenya

Accra, Ghana

Bamako, Mali

Dr Alemu WONDIE Addis Ababa, Ethiopia

Prof Boucar DIOUF Dakar, Senegal

Dr Peter DOYLE

Lancashire, Lho, Gla, UK

Dr Elmi MULLER

Cape Town, South Africa

Pretoria, South Africa

Pretoria, South Africa

Addis Ababa, Ethiopia

Prof Francis DELMONICO (TTS, Membre)

Boston, MA, USA

OMS

Dr Jean-Bosco NDIHOKUBWAYO

Dr Luc NOËL

Ms Mar CARMONA

Brazzaville, Congo

Geneva, Switzerland

Geneva, Switzerland